



## CR N° 1 de la visioconférence 20200901

Rédaction : le secrétaire C. Baizet

Ligues non représentées : Méditerranée

Connexion : 18h      Début de séance : 18h15

Ordre du jour :

- I) Installation : désignation du président et du secrétaire
- II) Fonctionnement du Conseil des Ligues
- III) Mise en place de la charte déontologique
- IV) exemple de sujets à aborder

### **Introduction : Jean-Paul SINANIAN**

Espère que l'épidémie à la Covid 19 n'a pas affecté les collègues participants. Pour une démocratie améliorée, la mise en place d'une instance consultative existe dans le projet de mandature 2017/2020 dont la tentative de mise en œuvre n'a, jusque là, pas abouti. Dans ce cadre, Marcel DEJARDIN et Christian BAIZET ont proposé à la dernière AG fédérale de créer un Conseil des Ligues, dont le but est que les ligues échangent entre elles et soient force de propositions. Une mise en place qui se veut « provisoire » d'ici au renouvellement des comités directeurs et présidents des ligues pour le mandat de la prochaine olympiade.

### **I) Installation : désignation du président et du secrétaire**

- L'appellation « coordinateur » est préférée à celle de président
  - o Marcel DEJARDIN est unanimement nommé coordinateur
  - o Christian BAIZET est unanimement nommé secrétaire

### **II) Fonctionnement du Conseil des Ligues**

Marcel DEJARDIN précise :

- pour recenser les sujets que nous voulons aborder un questionnaire joint au compte rendu sera proposé aux participants
- une liste des priorités sera alors établie et validée lors de la prochaine réunion

Christian BAIZET précise :

- L'instance fédérale ou de ligue peuvent saisir le CL sur un sujet particulier
- Le CL peut s'autosaisir d'un sujet qu'il souhaite débattre
- La pratique du débat contradictoire pour valoriser les échanges
- La convivialité, la sympathie, le respect et la volonté de collégialité
- La majorité relative pour établir les avis et ou recommandations
  - o Un avis sur une idée, un projet possible, une évolution souhaitée
  - o Une recommandation sur un sujet techniquement et financièrement étayé avec ou sans demande d'inscription à l'OJ d'un organe ou comité gouvernant ou en question annexe à son AG.
- Les moyens de communication interne au CL répondent à 2 temps bien distincts, celui du débat contradictoire en visioconférence et celui de la rédaction d'un avis ou d'une recommandation plus efficace via un forum ou échanges de mails, même s'il persiste encore des réticences ou du manque de savoir utiliser, ces outils en ligne.

Les pour et contre échangent, une majorité est favorable à ce fonctionnement.



## **Comment les avis et ou recommandations seront traités par la FFB ?**

- En réponse, Jean-Paul SINANIAN imagine que ces avis et recommandations remonteront jusqu'au Comité Directeur fédéral qui, après appréciation, pourra valider tout ou partie de leur mise en œuvre ou proposer de les inscrire à l'OJ d'une AG ou de refuser purement et simplement leur application, quitte à s'en expliquer. Ceci dit, le débat contradictoire est préférable organisé au préalable en Conseil des Ligues plutôt qu'en question diverse d'une AG fédérale.
- Un calendrier fédéral organique est établi et toute inscription aux O du J doit tenir compte des délais réglementaires.
- Marcel DEJARDIN précise qu'il faut faire preuve de cohésion et rester positif. Ne pas systématiquement mettre en avant les mauvais côtés des choses. Le CL est appelé à évoluer en fonction des avantages et inconvénients rencontrés et n'est pas un contre-pouvoir aux gouvernances élues de la fédération ou des ligues.
- Christian BAIZET précise qu'il est nécessaire de déconnecter le CL des instances gouvernantes. Ce que nous pouvons majoritairement dire ou recommander n'est pas opposable aux actions menées par les représentants élus de la FFB ou des ligues.

## **III) Mise en place de la charte déontologique**

Non traité

## **IV) Exemple de sujets à aborder**

Pour des raisons de bonne compréhension, le présent compte-rendu ne fait pas état des diverses questions et sujets apportés au débat par les participants(es). Ces derniers sont invités à les reformuler plus précisément dans le questionnaire ci-joint qui, lors de la prochaine réunion du CL, sera collégalement exploité pour arrêter des priorités (Offres sportives aux jeunes, actions auprès des scolaires, licenciation des primo-accédants, convention avec les établissements publics, animations avec matériels décathlon, questions diverses...)

## **Conclusion**

Jean-Paul SINANIAN conclue en rappelant la date de l'AG fédérale du samedi 12 décembre 2020.

Marcel DEJARDIN remercie les participants à ce 1<sup>er</sup> Conseil des Ligues.

Le coordinateur du Conseil des Ligues  
Marcel DEJARDIN